

Une solution pour le « squat » de la place André Meunier

Au vu de la situation particulière des occupants sans titre de l'immeuble situé place André Meunier et des échanges qu'il a engagés avec les associations présentes sur place - Clef de départ, Un travail un toit, Comité des sans-logis - Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine, a souhaité qu'une solution amiable soit trouvée.

Il a demandé, à cet effet, à son directeur de cabinet de recevoir les représentants des personnes installées sur le site. Cette réunion s'est déroulée hier, en présence de l'avocat de ces derniers. Elle a permis d'informer les occupants des lieux des initiatives prises par Vincent Feltesse :

- demande de renvoi de l'audience du Tribunal d'instance prévue le 15 mai,
- commande aux services de la Cub de formalisation d'une convention d'occupation précaire du site, en lien avec le CCAS de la ville de Bordeaux, acteur institutionnel de l'action sociale, afin d'autoriser les occupants à rester dans les lieux, dans l'attente d'une solution pérenne.